



## Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône

### Energie photovoltaïque, les collectivités agissent en faveur des énergies renouvelables

VESOUL, le 21/03/2024

Contact Chargée d'exploitation : Adraâ BERKAOUI  
Tél : 07 61 54 95 86  
Mail : [a.berkaoui@sied70.fr](mailto:a.berkaoui@sied70.fr)

Contact Communication : Sandrine GUENET  
Tél : 06 99 25 80 41  
Mail : [s.guenet@sied70.fr](mailto:s.guenet@sied70.fr)

Le solaire photovoltaïque constitue l'une des composantes essentielles de la transition énergétique dans laquelle est engagé le SIED 70. Ainsi, après l'installation de centrales photovoltaïque en toiture à Marnay, Belfahy, Héricourt, Mandrevillars et Échenoz-la-Méline, c'est sur la toiture de la maison des associations de la ville de Vesoul que le SIED 70 installe sa 6ème centrale photovoltaïque.

#### → Le SIED 70, maître d'ouvrage à la demande de la ville de Vesoul

Après une étude d'opportunité et de faisabilité complétée par une étude de structure réalisée par le SIED 70, ce dernier est intervenu en tant que maître d'ouvrage, à la demande de la ville de VESOUL, afin de réaliser et d'exploiter une installation de production d'électricité renouvelable à partir de panneaux photovoltaïques.

L'installation, composée d'un onduleur SUNGROW (modèle 4 MPPT), comprend 126 panneaux solaires de marque TRINA de 400 Wc monocristallins de dimensions suivantes : 1754 x 1096 x 30 mm. La puissance totale est de 50 400 Wc pour une surface de 242 m<sup>2</sup>.

#### → La réalisation des travaux

La mise en place des panneaux solaires, réalisée par l'entreprise Toit Isol Eco (70270 Mélisey), s'est étendue sur une durée de **2 mois** à compter de juin 2023.

L'intégralité des travaux a été suivie par le bureau de contrôle Sud-Est Prévention en charge de la rédaction du Rapport de Vérification Règlementaire Après Travaux (RVRAT). Ce rapport a permis d'assurer la conformité des dispositions réglementaires liées à la sécurité des personnes dans l'établissement.

Par ailleurs, s'agissant d'un établissement recevant du public, le Service Départemental d'incendie et de Secours (SDIS), réuni en commission, a émis un avis favorable au lancement de la production.

### → La production d'électricité

La production d'électricité a démarré le 8 février 2024. Elle est estimée à 50 652 kWh par an. Un contrat de vente totale a été signé avec EDF Offre d'Achat. Les bénéfices de la revente seront répartis en part égale entre le SIED 70 et la ville de Vesoul.

### → Le coût des travaux

L'installation, d'un coût total de 83 000 €HT, est intégralement financée par le SIED 70, avec un retour sur investissement prévu au terme d'une période de 17 annuités.

### → Des projets à l'étude

D'autres projets sont à l'étude par le SIED 70 afin de développer la production d'énergie d'électricité renouvelable sur le département. Ainsi, trois autres installations de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la Ville de Vesoul sont préconisées :

- Le stade René-Hologne pour environ 1010 m<sup>2</sup>
- La crèche multi-accueil des P'tits Loups pour environ 147 m<sup>2</sup>
- L'école élémentaire Henri-Matisse pour 106 m<sup>2</sup>



#### À propos du SIED 70

Le SIED 70, c'est plus de 25 années d'expertises dans le domaine de l'électrification et de l'éclairage public sur le territoire de la Haute-Saône. Mais aussi : un service Energies Renouvelables, avec la construction et l'exploitation de chaufferies biomasse collectives, un service de conseils en Energie Partagés, la valorisation de vos certificats d'économies d'énergie, ainsi que le déploiement de bornes de recharges, pour véhicules électriques.